

TARIFICATION

	QF < 450 Catégorie 1		QF 451 à 600 Catégorie 2		QF 601 à 640 Catégorie 3		QF 641 à 670 Catégorie 4		QF 671 à 823 Catégorie 5		QF > 823 Catégorie 6	
	Communes adhérentes	Autres communes	Communes adhérentes	Autres communes	Communes adhérentes	Autres communes	Communes adhérentes	Autres communes	Communes adhérentes	Autres communes	Communes adhérentes	Autres communes
Soccer	4 €	8 €	4,50 €	9 €	5 €	10 €	5,50 €	11 €	6 €	12 €	6,50 €	13 €
Cinéma	4 €	8 €	4,50 €	9 €	5 €	10 €	5,50 €	11 €	6 €	12 €	6,50 €	13 €
Journée Lyon / Let's	8 €	16 €	9 €	18 €	10 €	20 €	11 €	22 €	12 €	24 €	13 €	26 €
Lasergame	15 €	30 €	16 €	32 €	17 €	34 €	18 €	36 €	19 €	38 €	20 €	40 €
Atelier Création	2 €	4 €	2,50 €	5 €	3 €	6 €	3,50 €	7 €	4 €	8 €	4,50 €	9 €
Bubble Bump	8 €	16 €	9 €	18 €	10 €	20 €	11 €	22 €	12 €	24 €	13 €	26 €
Quad	20 €	40 €	21 €	42 €	22 €	44 €	23 €	46 €	24 €	48 €	25 €	50 €
Walibi	20 €	40 €	21 €	42 €	22 €	44 €	23 €	46 €	24 €	48 €	25 €	50 €
MTT Descente	8 €	16 €	9 €	18 €	10 €	20 €	11 €	22 €	12 €	24 €	13 €	26 €
Thalasso	8 €	16 €	9 €	18 €	10 €	20 €	11 €	22 €	12 €	24 €	13 €	26 €
Karting	15 €	30 €	16 €	32 €	17 €	34 €	18 €	36 €	19 €	38 €	20 €	40 €



<http://42.lesfrancas.net>



Vacances de Printemps

**Du 11/04/2016
au 15/04/2016**

INSCRIPTIONS TELEPHONIQUES :

- Le Mercredi 6 et le Jeudi 7 Avril 2016
de 18h00 à 19h30

CENTRE D'APPELS AUX FRANCAS

04-77-33-36-84

06-84-45-76-95



Les Francas de la Loire

Rue Baptiste Marcet B.P 313

42015 SAINT-ETIENNE CEDEX 02

<http://42.lesfrancas.net>

LES PROJETS

	MATIN	APRES-MIDI	SOIREE
LUNDI 11/04/16	ACCUEILS JEUNES DANS LES COMMUNES		SOCCER
			CINEMA
MARDI 12/04/16	JOURNEE LYON : LET'S JUMP		RESTO / LASERGAME
MERCREDI 13/04/16	BUBBLE BUMP	QUAD	PERMANENCES
	ATELIER CREATIF		ADMINISTRATIVES
JEUDI 14/04/16	WALIBI		
VENDREDI 15/04/16	VTT DE DESCENTE	KARTING	PROJET DE JEUNES
	THALASSO		

Pour toute information concernant l'Accueil de Loisirs :

Majda TAGHBALOUT DIRECTRICE

06-84-45-76-95

Les horaires, les points de rendez-vous, les départs, les retours et les lieux d'activités seront disponibles sur le carnet de bord n°1 lors de sa mise en ligne sur le site des Francas.

<http://42.lesfrancas.net>

ATTENTION : Le programme présenté est susceptible de subir des modifications sans préavis

IMPORTANT : LES DATES A NE PAS MANQUER

LUNDI 11/04/16

⇒ **ACCUEIL JEUNES DANS LES COMMUNES :**

Distribution des carnets de bords avec les points de rendez-vous et les **horaires de tes activités.**

Tu as des idées, des projets de vacances, viens rencontrer les animateurs sur cet accueil pour échanger et construire ensemble ces vacances et les vacances à venir.

STE CROIX EN JAREZ à la Mairie de 10h00 à 12h00

DOIZIEUX à la Salle St Laurent de 10h00 à 12h00

FARNAY à la Salle Paroissiale de 10h00 à 12h00

CELLIEU à la Maison des Associations de 10h00 à 12h00

DARGOIRE / TARTARAS à la Salle des Associations de Tartaras de 10h00 à 12h00

CHAGNON à la Salle du Cercle de 14h00 à 16h00

GENILAC à la Mairie de 14h00 à 16h00

SAINT JOSEPH à la salle du Cercle de 14h00 à 16h00

PERMANENCES ADMINISTRATIVES :

Ce sont les accueils des familles pour faire le point sur les dossiers et les règlements des activités.

ATTENTION (n'oubliez pas votre justificatif de Quotient Familial)

Le Mercredi 13/04/2016 de 18h00 à 20h00

TARTARAS à la Salle des Associations

FARNAY à la Salle Paroissiale

CHAGNON à la Salle du Cercle

GENILAC à la Mairie

ⓘ MODALITES IMPORTANTES ET PRATIQUES ⓘ

Pour toute activité, une inscription doit être faite auprès des animateurs.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans l'autorisation de tes parents ou de ton responsable légal.

Pour qu'une inscription soit effective l'ensemble du dossier doit être complet (Fiche signalétique, autorisation parentale, fiche sanitaire de liaison, droit de diffusion à l'image).

Tous ces documents sont disponibles sur le site internet des Francas.

Ne pas oublier le justificatif du Quotient Familial sans cela le tarif maximum sera appliqué.

IMPORTANT : Le dossier d'inscription doit être remis à l'animateur lors de la première activité de votre enfant.

ATTENTION : TOUTE ANNULATION D'ACTIVITE NE SERA PAS REMBOURSEE SAUF SUR PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL.